

EN TURQUIE LE PSEUDO-REGIME PARLEMENTAIRE CONTINUE A VIOLER LES DROITS DE L'HOMME

En Turquie, la démocratie n'a pas toujours fonctionné de manière exemplaire, mais enfin, vaille que vaille, elle survivait.

Jusqu'au 12 septembre 1980.

Ce jour-là, une junte de généraux prit le pouvoir. Le prétexte était celui de tous les putschistes : rétablir l'ordre. Ainsi, les droits démocratiques que les Turcs avaient péniblement acquis furent éliminés d'un seul coup. A la place, commençait une répression sans précédent.

La dictature militaire proprement dite a duré jusqu'en 1983. Lui a succédé un régime qui reste sous surveillance militaire, mais qui progressivement s'efforce de se donner des apparences plus présentables.

Apparemment, cela marche. Certains gouvernements ne paraissent que trop heureux de se fier aux apparences les plus fallacieuses et de faire comme si le régime turc était démocratique...

La main de fer

Certes, le régime s'est quelque peu assoupli depuis que les militaires ont quitté le premier rang. Il ne s'en caractérise pas moins par la violation constante de tous les droits de l'homme, tels qu'ils sont garantis par la Convention européenne.

En particulier, c'est par milliers que les démocrates et les progressistes pourrissent dans l'ombre des cachots. Il n'est pas nécessaire d'insister sur les procès massifs, comme celui du mouvement syndical DISK. La torture reste une pratique systématique dans les centres d'interrogatoire. Dans les prisons, les détenus sont affreusement maltraités.

Sur un plan plus strictement politique, on notera que tous les partis de la classe ouvrière, de même que ceux qui représentent la population kurde, sont au ban de la vie publique.

Les anciens dirigeants de la gauche — et même de la droite ! — ont été exclus de la vie politique.

Les droits sociaux et syndicaux ne sont plus qu'un souvenir lointain.

Les journalistes sont sans cesse en butte à des poursuites. De sorte que, pour avoir la paix, ils pratiquent eux-mêmes une autocensure stricte... et que la population n'est pas informée.

Les ressortissants turcs à l'étranger sont sans cesse menacés de la privation de leur nationalité s'ils manifestent une opposition au régime d'Ankara.

Quant aux Kurdes, ils sont privés de tous droits nationaux, culturels et religieux : leurs territoires sont toujours soumis à la loi martiale ou à l'état d'urgence. Pour eux, la répression n'en finit pas...

Rien n'a été réparé

Ainsi, les séquelles des trois années de dictature militaire sont toujours bien présentes. Les militaires turcs ont

multiplié les arrestations, les exécutions, tout en faisant chuter verticalement le pouvoir d'achat des travailleurs. Rien de tout cela n'a été réparé. Et pourtant l'on voit plusieurs institutions internationales donner leur aval au régime d'Ankara.

Mieux même, les représentants du régime d'Ankara siègent de nouveau au Conseil de l'Europe, et le ministre turc des Affaires étrangères vient de prendre la présidence du Conseil des ministres. Quant à la Communauté européenne, elle a repris avec la Turquie des relations qui avaient été interrompues en 1980. Ce qui a encouragé le gouvernement turc à annoncer son intention de poser la candidature de la Turquie à la CEE.

Le « Black Book »

Pour illustrer le visage réel de la Turquie d'aujourd'hui, Info-Türk, collectif démocratique de ressortissants turcs en Europe, a publié — uniquement en Anglais, faute de moyens pour le traduire — une étude sur la violation des droits de l'homme en Turquie, depuis le 12 septembre 1980.

Le « Black Book on the Militarist Democracy in Turkey » est un imposant

volume de plus de 400 pages (1).

Ce « livre noir » fait l'historique de la vie socio-économique et politique de la République de Turquie, depuis sa fondation, en 1923.

Il contient un ensemble de documents qui prouvent que la violence politique, qui servit de prétexte au putsch de 1980, avait été bel et bien organisée par l'Organisation de Contre-guérilla au sein de l'armée turque, et exécutée par des bandes néo-fascistes, sous la protection de l'armée.

On trouvera également tous les éléments qui permettent d'apprécier les sources réelles et l'organisation du coup d'Etat. Ensuite, l'ouvrage dresse un bilan détaillé des multiples violations des droits de l'homme : procès politiques, persécutions des intellectuels, oppression de la classe ouvrière, discrimination des minorités, pression sur les opposants au régime à l'étranger.

Or, il est important de le noter, une part importante de toutes les violations des droits de l'homme datent d'après 1983, c'est-à-dire, d'après ce qu'on a appelé le « retour au régime parlementaire ». Voilà un argumentaire précieux contre tous ceux qui tiennent à faire rentrer la Turquie dans le concert des nations.

(1) On peut se le procurer en adressant un chèque de 1.000 FB (800 F + 200 F de port) à Info-Türk, 38, rue des Eburons, 1040 Bruxelles.